



LA COCCINELLE, AVEC VOUS EN TOUS POINTS ...

Revue de presse économique de l'APST

10 au 20 Novembre 2018

Avec Les Partenaires de l'APST



Économie.

➔ **Banque de France : stagnation de la croissance en fin d'année.**

Au dernier trimestre 2018, la croissance devrait se limiter à 0,4% selon les estimations de la Banque de France. C'est mieux qu'au premier et au second trimestre où la progression du PIB avait été de 0,2% pour chaque, mais ce niveau est une stagnation par rapport au troisième trimestre. Cette prévision confirme le trou d'air que traverse l'économie tricolore depuis le début de l'année et qui devrait aboutir à une croissance de 1,6% en 2018. L'estimation du gouvernement demeure fixée à 1,7%, c'est aussi celle de la Commission européenne pour cette année.

La Banque de France pointe le principal problème qui pénalise la croissance française au dernier trimestre : le secteur automobile, qui subit une « atonie ». Les immatriculations de voitures neuves sont en forte baisse depuis la mise en œuvre de la procédure européenne WLTP, qu'implique de nouveaux tests pour mesurer les émissions de CO2 des véhicules. L'objectif est louable puisqu'il s'agit d'obtenir une image plus conforme des performances environnementales des voitures. Mais en attendant que les constructeurs se mettent au niveau, les immatriculations baissent (-1,5% en octobre).

Le tableau n'est pas sombre partout. Le secteur des services connaît une croissance continue, celle de l'industrie de l'électronique, de l'optique et de l'informatique également. Du côté du bâtiment, l'activité progresse toujours avec des carnets de commande garnis. Mais cette croissance qui stagne d'un trimestre à l'autre ne fait pas les affaires du gouvernement ni du taux de chômage.

www.journaldeleconomie.fr 10/11/18.

Nouvelles Technologies.

➡ **Téléphone fixe : qui est concerné par la fin du RCT ?**

Téléphone fixe : qui est concerné par la fin du RCT ? La route vers la fin du téléphone fixe démarre ce 15 novembre. Le réseau téléphonique commuté (RCT) ne sera plus commercialisé à cette date, avant un abandon progressif. On vous explique tout.

Le vieux téléphone à cordon, branché sur la prise murale de votre logement... Ce ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Ce 15 novembre, Orange (anciennement France Télécom) arrête la commercialisation du RCT (pour "réseau téléphonique commuté"), autrement dit la ligne téléphonique classique. A partir de cette date, il ne sera donc plus possible d'ouvrir une nouvelle ligne et ce, même si, par exemple, vous déménagez.

Si vous utilisez uniquement une ligne via votre box Internet, vous n'êtes donc pas concerné. En revanche, pour les six millions d'abonnés Orange disposant encore d'une ligne classique et non via la box, il va y avoir du changement. Surtout à partir de 2023, année qui verra l'arrêt progressif du fonctionnement du RCT. Entre 2023 et 2030, selon les départements, la France basculera définitivement vers le réseau IP, plus performant et moderne que le RCT, mais qui n'implique pas l'achat et la souscription à une box Internet.

Pour les personnes concernées, Orange s'est engagé à les prévenir et à leur fournir un boîtier gratuitement, qu'elles devront brancher sur leurs prises murales, à la place du combiné directement. Aucun changement de numéro n'est envisagé, pas plus qu'une augmentation du tarif en vigueur www.linternaute.com 12/11/18.

Ressources Humaines.

➡ **30 200 créations nettes de postes dans le privé au 3e trimestre.**

Les créations de postes dans le secteur privé ont progressé de 0,2 % au cours du troisième trimestre, selon les chiffres publiés ce mardi 13 novembre 2018 par l'Insee et la Dares.

Un quatorzième trimestre consécutif de créations d'emplois salariés dans le privé

30.200 créations nettes de postes dans le privé au 3e trimestre 30.200 créations nettes de postes dans le privé au 3e trimestre

Le secteur privé se porte très bien. Pour preuve, il vient d'enregistrer un quatorzième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés, avec 30.200 nouveaux postes (+0,2%) au 3e trimestre, selon l'estimation publiée ce mardi 13 novembre 2018 par l'Insee. L'institut de statistiques pointe la bonne santé de la construction pour expliquer cette dynamique positive.

Dans le détail, sur les douze mois à fin septembre, les créations nettes d'emploi salarié dans le secteur privé ont ainsi atteint 211.100, soit une progression de 1,1%. Un chiffre qui est tout de même en retrait par rapport à celui de fin juin (235.200) et surtout par rapport au pic de fin décembre 2017 (356.100), en lien avec le ralentissement de la croissance.

Le nombre total d'emplois salariés dans le secteur privé atteint 19,43 millions

Au final, hors intérim, la hausse reste de même ampleur, avec une progression de 0,2% sur le trimestre et de 1% sur un an. Globalement, à fin septembre, le nombre total d'emplois salariés dans le secteur privé atteignait 19,43 millions, contre 19,40 millions trois mois plus tôt.

Dans les entreprises de 10 salariés et plus, l'indice du salaire mensuel de base (SMB) a augmenté de 0,3% au 3e trimestre et de 1,5% sur un an, selon une estimation provisoire de la Dares, le service des statistiques du ministère du Travail. A titre comparatif, sur la même période, les prix à la consommation ont, eux, augmenté de 1,9%.

www.journaldeleconomie.fr 14/11/18.

Transports.

► **BlaBlaCar va racheter Ouibus à la SNCF.**

La plateforme de covoiturage BlaBlaCar va racheter Ouibus, la filiale d'autocars de la SNCF, ont annoncé, lundi 12 novembre, les représentants des deux entreprises dans un communiqué. BlaBlaCar doit devenir propriétaire à 100% de Ouibus, pour un montant qui n'a pas été révélé, afin "d'étendre son offre qui va également s'ouvrir à d'autres partenaires et opérateurs de bus locaux en Europe".

"Enormément de nos covoitureurs font aussi du bus et vice-versa. On se rend compte qu'il y a une complémentarité très, très forte", explique Nicolas Brusson, cofondateur et directeur général de BlaBlaCar. "L'évolution de BlaBlaCar, c'est en fait d'ouvrir à une mobilité partagée beaucoup plus large que le covoiturage et donc une mobilité partagée sur la route qui comprend la voiture et le bus, à une échelle européenne, voire mondiale."

Ouibus va supprimer 95 postes

Présent dans 22 pays et fort d'une communauté de 65 millions d'utilisateurs, BlaBlaCar a également annoncé une levée de fonds de 101 millions d'euros, impliquant la SNCF et des investisseurs existants. Déjà associé à la SNCF via des partenariats, la start-up née en 2004 va pouvoir proposer d'ici à la fin de l'année des trajets en bus et en covoiturage sur le site de réservations de la compagnie ferroviaire. A partir de l'été 2019, les clients de Oui.sncf pourront ainsi combiner train et autocar, le covoiturage devant s'ajouter dans un second temps.

"Il sera alors possible, pour aller de leur point de départ à leur point d'arrivée, de combiner les modes de transports : train, bus et covoiturage, et cela en quelques clics."

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la SNCF, qui veut transformer son site Oui.sncf et son application en "un véritable assistant personnel de mobilité", en intégrant les solutions de transport d'autres acteurs de la mobilité.

Dans le même temps, la direction de Ouibus a annoncé la suppression de 95 postes, dont 85 chauffeurs. Elle explique devoir poursuivre la transformation de la compagnie, en abandonnant totalement l'exploitation d'autocars en propre au profit d'un modèle combinant franchise et appel à la sous-traitance. Ceux-ci seront reclassés dans d'autres filiales de la SNCF, et "plus de 500 offres ont d'ores et déjà été mobilisées" pour eux, assure la direction

www.francetvinfo.fr 12/11/2018.

Tourisme.

➡ **Le tourisme dans les villes moyennes dans la cour des grands.**

8,7 milliards d'euros en 2016. C'est deux fois plus que les recettes générées par le tourisme dans les grandes villes, avec 3,8 milliards d'euros. Le tourisme des Français dans les villes dites "moyennes" se porte bien, d'après les résultats de deux études présentées rue de Varenne le 13 novembre 2018. Un succès qui s'explique par le fait que les touristes y font de plus longs séjours. Mais pas seulement. Patrimoine, spécialités locales, qualité de vie sont de plus en plus prisés. Reste à améliorer l'accessibilité en transport et numérique.

Ah ! les cathédrales d'Albi et de Saint Briec, le centre-ville de Colmar, la cité de Carcassonne...les Français ont une passion pour le patrimoine et la gastronomie et leurs dépenses le prouvent. En moyenne 265 euros par voyage dans une ville moyenne (1), contre 240 euros dans les grandes villes en 2016, d'après deux études, l'une menée dans 184 villes par le ministère de la Cohésion des territoires, le CGET et l'association Villes de France, l'autre menée auprès de 16 villes et intercommunalités de taille moyenne, par CRP Consulting, présentées mardi 13 novembre 2018 au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Elles donnent du grain à moudre aux professionnels d'une activité économique essentielle sur le territoire de collectivités territoriales que chacun voudrait rebaptiser. "Villes médianes", "villes intermédiaires", "villes hors métropole" ? Pourvu que ce ne soit pas "moyen". "Ce qui est moyen ne donne pas franchement envie", lâche Christian Mantéi, directeur d'Atout France, qui exhorte à "tuer ce vocable". "C'est comme 'tourisme rural'. On s'embête le jour et on a peur la nuit. Non, je préfère parler de... 'campagnes'", poursuit-il estimant que "les métropoles nous offrent une magnifique opportunité de changer en adoptant l'expression "villes hors métropole". Pour autant que l'on hésite encore sur la terminologie, les études témoignent que le tourisme dans ces villes rapporte : 8,7 milliards d'euros. C'est deux fois plus que les recettes générées par le tourisme dans les grandes villes, avec 3,8 milliards d'euros.

La destination des familles

Séjour en ville, visite par des touristes séjournant à proximité et par des habitants des environs ou étape sur un itinéraire, sont les circonstances les plus fréquentes des visites dans les villes moyennes, d'après l'enquête qui identifie une "forte saisonnalité" des visites concentrées sur juillet-août. Les villes moyennes sont aussi la destination des familles par excellence : 26% des voyages ont lieu avec un enfant, c'est 7 points de plus que dans les grandes villes. L'hébergement y est principalement non marchand. Cet enseignement est à mettre en lien avec les motifs principaux des visites dans les villes moyennes qui sont "visites à la famille et aux amis" ; suivi de "vacances et des loisirs". Cependant, une augmentation de plus de 60% de la capacité en lits marchands a été constatée, l'offre locative étant supérieure à l'offre hôtelière. On relève que les hôtels 4 et 5 étoiles sont sous-représentés dans les villes moyennes : 47.000 offres à l'été 2016, soulignant qu'il y aurait peut-être là une piste à explorer, notamment pour mieux répondre aux attentes d'une clientèle des voyages d'affaires encore faible.

Déambulation et achats de spécialités locales

En termes d'activité, la déambulation dans la ville est la première activité pratiquée par les visiteurs qui cherchent à mieux s'approprier la ville dans son intégralité, (près de 75%), suivies par les visites de musées de châteaux pour (près de 63%). " Les visiteurs cherchent à toucher du doigt ce qui fait l'essence de la ville, ses composantes identitaires et symboliques. À cet égard, les produits du terroir, les marchés, la gastronomie locale incrémentent davantage l'expérience vécue", souligne l'enquête. Une donnée qui se retrouve sur le plan des dépenses. Les touristes, en séjour dans les villes moyennes, dépensent principalement leur budget au restaurant et en shopping. "Les achats de spécialités locales des touristes en séjour sont particulièrement importants puisqu'ils représentent en moyenne 73,9 euros contre seulement 10,5 euros pour les visiteurs à la journée."

Cap sur les transports en commun

L'enquête met le doigt sur les défis qu'ont à relever les villes moyennes et à ce titre l'accessibilité arrive en numéro un, la voiture étant le principal mode de transport pour cette destination (78%). Se pose clairement là un enjeu de gestion de la circulation, du stationnement et du développement des transports en commun. Ainsi, "offrir l'expérience d'une visite sans voiture : la piétonisation des centres-villes et les aménagements urbains offrant une continuité urbaine et un confort de visite sont à privilégier", peut-on lire dans l'étude qui arrive au moment où démarre le plan "Action cœur de ville" pour la revitalisation de 222 villes de moins de 100.000 habitants. Ce plan est, selon la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, "l'exemple le plus patent" de l'accompagnement par l'Etat des territoires, avec le CGET. "La Caisse des Dépôts va bientôt réunir les villes concernées pour partager les bonnes expériences", a rappelé la ministre, en conclusion de la matinée, exhortant les acteurs territoriaux "à faire vivre les programmes". En l'occurrence, il est préconisé de "restaurer une certaine typicité des centres-villes". "L'hôtellerie, au même titre que les commerces, se doit de proposer une offre de centre-ville reflétant une certaine typicité, c'est à dire non standardisée. La dévitalisation progressive des centres-villes dont souffrent les villes moyennes en France est vécue comme un regret

par les touristes qui ont un ressenti de désolation moins pour eux que pour les habitants", selon les auteurs de l'enquête.

Améliorer l'accessibilité numérique

Un autre enjeu fort est celui de l'accessibilité numérique et à travers elle à l'information nécessaire en temps réel depuis son téléphone ou son ordinateur. "Ne pas trouver ces informations est vécu comme une perte de temps. Trouver porte close devant un commerce ou une cave, ne pas pouvoir se caler sur les horaires des restaurants, se trouver bloqué par des travaux, ne pas trouver les horaires des navettes, ne pas pouvoir acheter son billet de spectacle, etc. génère une frustration", détaille l'enquête. Jacqueline Gourault, lors de son intervention, a également rebondi sur cet enjeu, mentionnant la publication cet été 2018 du guide du wifi territorial par la Banque des Territoires, intégré désormais à la plupart des terminaux numériques - smartphones, ordinateurs, télévisions et box internet.

www.caissedesdepotsdesterritoires.fr 16/11/18.